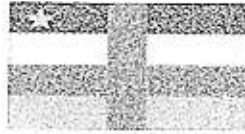


**COMMISSION INTERNATIONALE DU BASSIN  
CONGO-OUBANGUI-SANGHA  
« CICOS »**



**Cameroun**



**Centrafrique**



**Congo**



**RD Congo**



**SEPTIEME SESSION ORDINAIRE DU COMITE DES MINISTRES**

**COMMUNIQUE FINAL**

*[Handwritten mark]*

*[Handwritten signature]*

Le Comité des Ministres de la Commission Internationale du Bassin Congo Oubangui Sangha « CICOS » s'est réuni en session ordinaire le 14 janvier 2010 à Kinshasa sous la présidence de Son Excellence Monsieur José E.B. ENDUNDO, Ministre de l'Environnement, Conservation de la Nature et Tourisme de la République Démocratique du Congo, Président en exercice de la CICOS.

Ont pris part aux travaux :

Pour la République du Cameroun.

- ✓ Monsieur Michael NGAKO TOMDIO  
Ministre de l'Energie et de l'Eau
- ✓ Monsieur Martin CHUNGONG AYAFOR  
Ambassadeur de la République du Cameroun en République Démocratique du Congo  
Représentant le Ministre d'Etat, Ministre des Transports

Pour la République du Congo.

- ✓ Monsieur Isidore MVOUBA  
Ministre d'Etat, Coordonnateur du Pôle des Infrastructures de Base, Ministre des Transports, de l'Aviation Civile et de la Marine Marchande
- ✓ Monsieur Bruno Jean Richard ITOUA  
Ministre de l'Energie et de l'Hydraulique

Pour la République Démocratique du Congo.

- ✓ Monsieur Matthieu MPITA  
Ministre des Transports et Voies de Communication

Ont également pris part à ces travaux, les organisations et partenaires ci-après :

- La Communauté Economique des Etats de l'Afrique Centrale (CEEAC) ;
- Le Pool Energétique d'Afrique Centrale (PEAC) ;
- La Banque Africaine de Développement (BAD) ;
- La Commission Européenne ;
- La Coopération Technique Allemande (GTZ) ;
- La Coopération française ;
- L'Organisation Mondiale pour l'Alimentation et l'Agriculture (FAO) ;
- La Commission du Bassin du Lac Tchad (CBLT) ;
- Le Partenariat Mondial pour l'Eau (GWP) ;
- L'Union Internationale pour la Conservation de la Nature (UICN) ;

- Le Programme de surveillance de l'environnement en Afrique pour un développement durable (AMESD) ;
- Le Groupement d'Intérêt Economique du Service Commun d'Entretien des Voies Navigables (GIE SCEVN).

Le Comité des Ministres était précédé du 11 au 12 janvier 2010 par les travaux du Comité de Direction.

La cérémonie d'ouverture a été présidée par son Excellence Monsieur Emile BONGELI, Vice Premier Ministre en charge de la Reconstruction de la République Démocratique du Congo.

Cette cérémonie a été marquée par quatre allocutions prononcées successivement par :

- Le Secrétaire Général de la CICOS ;
- Le représentant de la BAD, chef de file des partenaires techniques et financiers de la CICOS ;
- Le Ministre de l'Environnement, Conservation de la Nature et Tourisme de la République Démocratique du Congo, Président en exercice de la CICOS ;
- Le Vice Premier Ministre en charge de la Reconstruction de la République Démocratique du Congo.

Intervenant en premier lieu, le Secrétaire Général de la CICOS a souhaité la bienvenue aux participants à la 7<sup>ème</sup> session ordinaire du Comité des Ministres et a remercié les partenaires au développement d'avoir répondu à l'invitation de la Commission, ainsi que pour leur appui constant. Il a en particulier insisté sur la mise en œuvre de l'audit institutionnel ainsi que sur les différents défis futurs à relever par l'institution.

Dans son allocution de circonstance au nom des partenaires de la CICOS, le représentant de la BAD a salué le dynamisme de l'institution et renouvelé l'engagement des partenaires pour l'accompagner dans la mise en œuvre de ses actions. Il a également souhaité que les Etats membres, au regard du nombre croissant de projets gérés par la CICOS, s'acquittent régulièrement de leurs contributions et apurent leurs arriérés.

Intervenant en troisième lieu, le Président en exercice de la CICOS a remercié ses pairs d'avoir fait le déplacement de Kinshasa en dépit de leurs nombreuses obligations en ce début d'année. Il a en outre remercié les partenaires et les a exhortés à continuer d'appuyer la CICOS. Faisant le lien avec les changements climatiques, il a noté les actions menées par la CICOS dans le cadre du suivi du projet de transfert des eaux de l'Oubangui vers le Lac Tchad.

Dans son adresse, le Vice Premier Ministre en charge de la Reconstruction de la République Démocratique du Congo a formulé le vœu que les résultats des analyses concertées puissent servir en tout état de cause à l'élaboration des

instruments communautaires s'inscrivant dans le triomphe d'une véritable intégration dans le domaine de la gestion des ressources en eau transfrontalières, ainsi que l'amélioration et l'exploitation des voies navigables du bassin.

Le quorum ayant été atteint au regard des dispositions de l'article 21 de la Décision N°02/CICOS CM 01 portant organisation et fonctionnement du Comité des Ministres, les Ministres ont examiné le projet d'ordre du jour proposé par le Secrétariat Général de la CICOS et l'ont adopté sans amendements.

Le Comité des Ministres a adopté avec amendements le Procès Verbal de la 2<sup>ème</sup> session extraordinaire qui s'est tenue à Kinshasa le 5 mai 2009.

En raison de l'absence de la République Centrafricaine aux présentes assises, le Comité des Ministres a donné mandat au Président entrant pour diligenter une mission de bons offices auprès de cet Etat membre.

Cette mission dirigée par le Président du Comité des Ministres sera composée du Ministre d'Etat, Coordonnateur du Pôle des Infrastructures de Base de la République du Congo, du Ministre de l'Energie et de l'Eau de la République du Cameroun et du Ministre des Transports et Voies de Communication de la République Démocratique du Congo.

Le Contrôleur de gestion de la CICOS a fait l'économie du Rapport portant sur le contrôle de gestion du budget 2008 de la CICOS, qui a été adopté.

Le Comité des Ministres a demandé que ce rapport inclue dorénavant les financements extérieurs, leurs budgets, durée et niveau d'exécution, ainsi que les créances résultant des contributions des Etats et les dettes du Secrétariat Général de la CICOS vis-à-vis du personnel.

Le Comité a par ailleurs fait obligation aux Etats de remplir leurs engagements.

Le Comité des Ministres a adopté le rapport de la 7<sup>ème</sup> session ordinaire du Comité de Direction de la CICOS avec amendements.

S'agissant du projet de transfert des eaux de l'Oubangui vers le Lac Tchad, le dialogue avec la Commission du Bassin du Lac Tchad sera poursuivi au niveau ministériel sous les auspices du Président du Comité des Ministres.

S'agissant de l'audit institutionnel, le Comité des Ministres a demandé que celui-ci soit diligenté le plus rapidement possible et que le Président entrant y apporte une attention particulière.

Les Ministres se sont réjouis de la qualité du travail réalisé par Monsieur José E.B ENDUNDO, Président du Comité des Ministres dont le mandat a pris fin ce 14 janvier 2009, et lui ont adressé leurs félicitations.

Les Ministres ont par ailleurs adressé leurs sincères remerciements aux partenaires au développement pour leur appui technique et financier à la CICOS.

Aux termes de leurs travaux, les Ministres ont tenu à exprimer à **Son Excellence Joseph KABILA KABANGE, Président de la République, Chef de l'Etat**, à son Gouvernement et au Peuple congolais tout entier, leurs vifs remerciements pour l'accueil hautement fraternel et chaleureux, ainsi que pour les délicates attentions dont ils ont bénéficié tout au long de leur séjour dans la capitale de la République Démocratique du Congo.

La Présidence de la Commission pour l'année 2010 sera assurée par la République du Congo.

Les travaux de la septième session ordinaire du Comité des Ministres se sont déroulés dans un climat de sérénité, de compréhension réciproque et d'entente cordiale.

**Fait à Kinshasa, le 14 janvier 2010**



Ont signé :

**Pour la République du Cameroun**

**Le Ministre de l'Energie et de l'Eau**



**Monsieur Michael NGAKO TOMDIO**

**Pour la République Centrafricaine**

**Pour la République du Congo**

**Le Ministre de l'Energie et de  
l'Hydraulique**



**Monsieur Bruno Jean Richard ITOUA**

**Pour la République Démocratique du Congo**

**Le Ministre de l'Environnement,  
Conservation de la Nature et Tourisme**



**Monsieur José E.B. ENDUNDO**